

Supplément au SOP n° 293, décembre 2004

## **LE MARIAGE EN TANT QU'ALLIANCE**

Communication du père Jean BRECK,  
professeur à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge (Paris),  
introduisant à un séminaire  
sur le thème « Le mariage chrétien a-t-il un avenir ? »

(Crestwood, New York, Institut de théologie orthodoxe Saint-  
Vladimir, 21 juin 2004)

Document 293.B

## LE MARIAGE EN TANT QU'ALLIANCE

La question que ce séminaire avait initialement l'intention de poser était « Le mariage chrétien a-t-il un avenir en Amérique ? » Je suis heureux que la détermination de lieu « en Amérique » ait été supprimée. Les problèmes, défis et menaces qui sapent aujourd'hui les formes traditionnelles du mariage ne sont pas du tout le seul fait des États-Unis. Dans l'ensemble du monde occidental, et de plus en plus en Europe, les influences sécularisantes ont un impact sans précédent sur la famille nucléaire, qui, historiquement et virtuellement, dans notre culture, était reconnue et protégée comme unité de base de l'organisation sociale. Les pressions dissolvantes exercées sur la famille s'accroissant, il se produit inévitablement ce dont nous sommes aujourd'hui les témoins : une reconceptualisation et une restructuration radicale des relations conjugales, et en même temps une remise en question de la signification même du « mariage ».

Au cours du présent exposé, je voudrais partager avec vous quelques réflexions sur le mariage tel qu'il est conçu dans l'Église orthodoxe, en particulier dans son rapport avec l'alliance conclue entre le Christ et l'Église. Il n'y aura rien de particulièrement nouveau dans ces remarques. Je les présente simplement comme une façon de recentrer notre attention et notre intérêt sur les aspects spirituels et sacramentels de la vie conjugale tels qu'ils nous sont révélés dans l'Écriture sainte et dans l'ensemble de la vie profonde de l'Église.

### **« Nous sommes appelés à prendre conscience de ce qui pour nous est essentiel »**

Comme dans tout ce qui a trait à l'orthodoxie, il est essentiel que nous recherchions un équilibre. Ici l'équilibre est à trouver entre, d'un côté, la reconnaissance de certaines réalités concernant la différence de sexe et la sexualité, qu'elle soit hétérosexuelle ou homosexuelle, et de l'autre, l'affirmation de l'attitude foncière de l'Église à propos de l'activité sexuelle en général, et des relations conjugales en particulier. De nos jours, nous sommes appelés à prendre conscience de ce qui pour nous est essentiel, particulièrement dans le domaine de la sexualité, et ce face aux énormes pressions du monde séculier.

Ce n'est pas que nous rejetions – ou ça ne devrait pas l'être – l'expression de la sexualité par réaction puritaine ou que, par dégoût homophobe, nous ayons un mouvement de recul devant les unions entre personnes de sexe identique. C'est que l'Église reconnaît que les relations sexuelles intimes ont reçu de Dieu un potentiel unificateur, sacramentel et procréateur qui ne peut être réalisé de manière saine et sainte que dans le contexte d'une union conjugale hétérosexuelle, monogame, profondément engagée dans l'Église.

Pour situer le cadre de ces réflexions, je voudrais tout d'abord ébaucher quelques exemples qui illustreront la complexité du sujet. Sans aborder en profondeur certains défis particuliers lancés au mariage, je voudrais simplement évoquer ici certains de ces défis, sous la forme qu'ils ont prise dans ma propre expérience pastorale.

## La dépersonnalisation des relations sexuelles

Une revue hebdomadaire a récemment publié un article sur un thème par trop familier. On demandait à des adolescents pourquoi le pourcentage de cohabitation entre garçons et filles non mariés avait tant augmenté depuis plus de dix ans. Pour certains, c'est parce qu'on « était amoureux », mais cependant prudent devant un engagement à long terme. Pour d'autres, c'était que « tout le monde le faisait ». De même que le fait de fumer chez les enfants de la génération précédente, la cohabitation hors mariage est devenue aujourd'hui, pour ainsi dire, un signe extérieur de statut social.

Mais la dépersonnalisation des relations sexuelles ne se limite guère aux couples qui vivent ensemble sans engagement à long terme. L'article mentionnait également les remarques d'une fille qui entrait dans sa dernière année d'enseignement secondaire. À une question sur l'impact émotionnel des relations sexuelles occasionnelles, elle a répondu : « J'ai mes amis, pour mes besoins émotionnels ; aussi je n'attends pas ça du type avec lequel je fais l'amour. » Une psychologue faisait remarquer : « Les jeunes apprennent à se considérer les uns les autres comme des objets sexuels interchangeable. » Et elle demandait, en une question presque rhétorique : « Comment pourront-ils être prêts un jour, dans leur développement, à des relations dans la vie réelle ? »

Récemment, cette année, ma femme me parlait d'une situation beaucoup plus fréquente que je n'aurais cru. Il y a de plus en plus d'enfants en Amérique, à partir de l'école secondaire, qui pratiquent le sexe oral, souvent en groupes. Quand on les interroge, ils ont tendance à nier complètement qu'ils aient des « relations sexuelles ». Ils ont, semble-t-il, été convaincus par les arguments d'un précédent occupant de la Maison Blanche, que tout acte autre qu'un coït achevé n'est pas un « acte sexuel ». Une adolescente commentait ainsi l'intimité qu'elle partageait avec son ami : « Ma foi, c'est exactement comme si on embrassait n'importe quelle autre partie du corps... » [...]

Il y a quelque temps, j'ai pris un film à notre magasin local de vidéo, pensant à un divertissement tranquille un vendredi soir où nous étions trop fatigués, ma femme et moi, pour quoi que ce soit de plus constructif. L'héroïne principale, également productrice du film, était une actrice célèbre et fort bien payée qu'on avait vue l'année précédente dans une ou deux innocentes comédies. Au beau milieu du film, il y avait une scène qui la présentait, elle et son partenaire, dans une situation la plus concrètement suggestible qu'on puisse imaginer ; c'était vraiment gratuit, la scène n'avait aucun rapport que ce soit avec le reste du film. J'ai découvert ensuite sur la couverture de la cassette le minuscule « R » [*Interdit aux moins de 17 ans*] du tableau de classement, que je n'avais pas pensé à regarder dans le magasin de vidéo. Cela montrait bien que des œuvres classées seulement « PG-13 » [*« Sous contrôle parental pour les enfants de moins de treize ans »*] de nos jours, auraient eu un grand « X » [*Adultes uniquement*] quand j'étais à l'école. Mais c'était il y a longtemps, il est vrai.

Finalement, le 18 mai de cette année, l'État du Massachusetts a rejoint les Pays-Bas, la Belgique, la ville de San Francisco et plusieurs provinces canadiennes en délivrant des certificats de mariage à des personnes de même sexe. Le « mariage entre personnes du même sexe » n'est plus un oxymore. Il est dorénavant inscrit dans la loi.

Nous en sommes donc là : il y a des couples vivant ensemble dans ce que nous avons coutume d'appeler le « concubinage » ; de jeunes adolescents ayant une activité sexuelle que leurs parents ont du mal à décrire, le vocabulaire leur faisant défaut ; des divorces en série devenant une réalité de plus en plus normale de notre ordre social ; une pornographie flagrante, qui vous est jetée à la figure partout, depuis les catalogues de vente électronique jusqu'aux divertissements vidéo et sur Internet ; et une redéfinition du mariage, afin d'y inclure l'accouplement de gens du même sexe. Comme le père Tomas Hopko le faisait remarquer il y a bien des années, le problème pastoral et théologique central de notre époque est incontestablement celui « de la sexualité et du sexe des gens ».

## **Proposer une réflexion saine et équilibrée**

Mais avant d'aller plus loin, je dirai un mot sur ce que, d'après moi, doit être notre réaction devant quelques-unes au moins des situations que je viens d'évoquer.

Ce serait facile pour nous de condamner catégoriquement ces types de conduite chez les membres jeunes ou moins jeunes de notre société. Nous pourrions polémiquer en invoquant des passages bibliques contre tout : du divorce à la fornication et à l'homosexualité. Ou bien nous pourrions discrètement nous résigner aux réalités de « ce » monde, espérant contre tout espoir que nos propres enfants arriveront d'une manière ou d'une autre à être épargnés de tout cela. Ni l'une ni l'autre de ces attitudes ne sert à rien, ni ne répond aux réels besoins de nos adolescents.

Quel que soit notre jugement sur les divers types de comportement sexuel d'aujourd'hui, il est impératif qu'en tant que membres du Corps du Christ, nous soyons à l'écoute de nos jeunes, que nous nous efforcions de comprendre leur raisonnement et que nous réagissions ; il faudrait aussi que nous leur répondions de façon aussi directe et aussi pleine de compassion et de tendresse que nous le pouvons.

Simultanément, nous devons, à propos de la sexualité dans son ensemble, depuis la procréation, le don de la vie, et jusqu'au sida porteur de mort, proposer à nos jeunes une réflexion sérieuse, saine et équilibrée, et le faire dans le cadre familial autant que dans nos communautés paroissiales.

### **« Nous devons écouter, enseigner, guider, bénir et pardonner »**

En ce qui concerne les couples non mariés, il faut que nous comprenions la réticence que beaucoup ressentent à contracter de nos jours un mariage légal, alors que le taux de divorce dépasse les 50 %, et que les contrats de mariage ne peuvent éliminer ni la blessure, ni les tracasseries administratives, qui accompagnent le règlement d'un divorce. S'ils semblent s'obstiner à ignorer ce que nous considérons comme la réalité essentielle du mariage, c'est souvent parce que nous-mêmes nous avons échoué à leur offrir un modèle acceptable de relations conjugales justes et en fin de compte satisfaisantes. Et d'autre part, si l'attitude de nos enfants envers la sexualité peut être souvent d'une désolante désinvolture, dépourvue de profondeur et d'engagement réels, c'est en grande partie sans doute parce que nous avons accepté que les relations sexuelles, dans nos milieux, soient dépréciées et dépouillées de leur authentique mystère. Si leur comportement sexuel peut paraître choquant aux générations plus âgées, cela est dû principalement à un échec de notre part à transmettre certaines vérités : que la personne humaine est d'une infinie valeur et qu'elle mérite par conséquent un respect inconditionnel, incluant le respect de l'intimité du corps ; ou que la joie, la beauté et le but ultime du mariage authentique sont donnés par Dieu comme un avant-goût de la vie dans le Royaume des cieux.

La conduite de nos enfants, et la dissolution de la moralité sexuelle en général, a autant d'effet sur nous que sur eux. Au lieu de les blâmer, les condamner ou les rejeter, eux et leur conduite, nous devons écouter, enseigner, guider, bénir et pardonner. Nous devons comprendre – même quand nous ne pouvons pas les approuver – leurs motivations, leurs craintes et leurs aspirations. Par-dessus tout, nous devons redécouvrir l'essence du mariage chrétien, pour nous-mêmes autant que pour eux, et lui donner la possibilité de transformer nos propres relations conjugales en une image vivante ou une icône de l'amour ou de l'offrande mutuelle de soi qui unissent le Christ et l'Église en « un grand mystère » (Ep 5,32).

## Les « unions entre personnes de même sexe »

C'est en grande partie la même démarche qu'il faut avoir envers les unions entre personnes de même sexe, que le statut légal du mariage leur soit ou non accordé. Là aussi, il nous serait facile de condamner l'homosexualité et les couples de même sexe sans essayer de comprendre les motivations des gens en cause, ou les facteurs sous-jacents à leur conduite. L'Écriture condamne sans ambiguïté les actes homosexuels, et l'apôtre Paul ajoute que ceux qui commettent de tels actes « n'hériteront pas du Royaume de Dieu ». Mais à ceux qui sont ainsi condamnés, il ajoute aussi ceux qui sont enclins aux abus verbaux (*loidoroi*), à l'ivrognerie (*methusoi*), et même à la convoitise (*pleonektai*) (1 Co 6,9-10). Mon propos n'est pas de dire ici que ce sont là des conduites acceptables et que Paul avait tout simplement tort. Mais nous savons maintenant que derrière un grand nombre de ces comportements, dénoncés comme conduites volontaires, il y a souvent des motivations et des pulsions inconscientes qui les conditionnent. Elles ne sont pas, comme tout un chacun le supposait jusqu'à une époque encore récente, des modes d'expression d'une volonté agissant en toute liberté. L'« ivrognerie » est identifiée de nos jours comme « alcoolisme », une dépendance définie à juste titre comme maladie. Et chacun de nous, de temps à autre, succombe à l'abus verbal ou à la convoitise.

Il ne s'agit pas ici de minimiser quoi que ce soit, mais plutôt de dire que l'inclusion de ces comportements dans la liste de saint Paul doit être comprise dans son contexte culturel, historique, et même médical. Cela est également vrai de l'homosexualité. Jusqu'à récemment, elle était, elle aussi, considérée comme l'expression de la libre volonté. Nous savons aujourd'hui qu'il y a une « orientation homosexuelle », distincte des actes spécifiques. Que cette orientation soit due à la « nature » ou à l'« éducation », aux gènes ou à l'environnement, reste une question ouverte. Quelle que soit la réponse qu'on lui apporte un jour, nous devrions continuer à tenter de comprendre les sentiments et les conduites de vie des homosexuels hommes et femmes. Je le répète, cela ne signifie pas que nous approuvions les actes homosexuels. Au contraire, en dépit des protestations d'autojustification de la communauté gay, l'expérience pastorale, ajoutée aux facteurs génétiques ou environnementaux qui entrent en jeu dans l'homosexualité, conduisent un grand nombre d'entre nous à la conviction qu'il y a quelque chose de malsain, une dysfonction, un désordre, dans la condition homosexuelle elle-même, et que, par conséquent, elle est potentiellement destructrice quand elle débouche sur l'activité sexuelle. Néanmoins, il est impératif de ne pas confondre le passage à l'acte et celui qui le commet, en particulier quand la personne désire soit changer d'orientation sexuelle, pour autant que cela soit possible, soit s'orienter vers la chasteté.

Il faut bien s'entendre, d'ailleurs, sur ce dernier terme qui, en français, par exemple, est souvent perçu avec une consonnance réductrice, voire « castratrice » : « vertu qui consiste à s'abstenir de tout plaisir charnel... », dit le Robert. Comme aime à le souligner mon ami le docteur Claude Hiffler, comprise spirituellement, la chasteté (*sôphrosynè*) est une ascèse d'intégration et d'unification de l'être, qui s'oppose à son atomisation, notamment dans la sexualité. Elle reconnaît que le sexe est, aussi, une expression du plaisir dans la communion amoureuse et qu'il n'est pas seulement ordonné au simple déterminisme de la reproduction. La chasteté n'est pas une tyrannie castratrice mais un appel à un maximalisme évangélique générateur de liberté. Proposant de situer le plaisir dans l'amour, elle en augmente la noblesse et la force et devient libératrice. En ce sens, elle devient l'antidote de la dépendance que peut entraîner une jouissance purement hédoniste, génératrice, à la longue de tristesse et d'habitudes tyranniques. Elle est, donc, le contraire du narcissisme qui est souvent le moteur inconscient des passions. Par la chasteté on sort de soi pour se grandir de l'autre et le grandir de soi. Alors que le narcissisme idolâtre, qui recherche l'image de soi dans l'autre, à la suite de blocages complexes, réduit l'être à lui-même. Il crée un sentiment de vide qui finit par devenir tyrannique quand on cherche à le combler par des moyens appauvrissants qui ne font qu'augmenter la sensation de manque fondamental.

## Il existe une « voie meilleure »

Est-il envisageable, donc, que l'Église orthodoxe, un jour, bénisse le mariage gay ou les unions de gens du même sexe ? La réponse est, sans aucun doute : non. Ce n'est cependant pas, ou ce ne devrait jamais être, par réaction puritaine ou « homophobe », par opposition de principe à une conduite jugée, comme c'est encore souvent le cas, aberrante ou repoussante. C'est bien plutôt parce qu'il y existe une « voie meilleure » qui mène à un bien-être supérieur tant au point de vue physique que spirituel. Cette voie meilleure requiert peut-être qu'une personne aux tendances homosexuelles déclarées soit prête à s'engager dans un combat de toute une vie pour demeurer dans la chasteté, telle que nous venons d'en préciser le sens, ou, qu'à tout le moins, elle demeure endurente dans le repentir sincère, alors même qu'elle ne satisfait pas à cette exigence. Dans cette disposition-là, rien ne la différencie, d'ailleurs, d'un homme ou d'une femme hétérosexuel célibataire, qui doit de la même manière lutter contre les tentations et les désirs sexuels afin de demeurer dans la chasteté.

C'est là certainement une prise de position impopulaire, considérée comme totalement démodée, même par un grand nombre de nos fidèles. Pourtant, la tradition monastique de l'Église a confirmé depuis bien longtemps la puissance de la maîtrise sexuelle intégrale dans l'acquisition de la chasteté qui, bien plus qu'une simple abstention, est disponibilité au spirituel. À ceux qui répliquent à cela que tous ne sont pas appelés au monachisme, ce qui est évident, il faut rappeler que la sexualité est une puissante énergie – l'intensité des plaisirs qu'elle procure en est un signe – qui n'est pas sa propre finalité et que l'amour auquel elle est étroitement associée lui indique son moyen et son but ultime, à savoir l'expression profonde et sanctifiante de l'amour-charité. En particulier pour ceux qui sont célibataires, l'*erôs* de la chair peut se transformer progressivement en *erôs* divin, en *agapè*, qui s'exprime en un désir insatiable d'union avec Celui qui est à l'origine et à la fin de tout amour.

Cela dit, cependant, il est clair que les unions de personnes de même sexe sont un fait, et que ce fait n'est pas près de disparaître. Notre église grecque locale a récemment publié son bulletin annuel, plein de photos de couples de paroissiens, de maris et de femmes arborant un large sourire face à l'objectif. Et il y a parmi eux la photo de deux jeunes hommes souriants, qui forment de toute évidence un couple. J'ai demandé au prêtre comment il abordait cette situation d'un point de vue pastoral. Comme tant de prêtres actuellement, il se trouve face à un dilemme. Il a adopté fondamentalement l'attitude de « ne rien demander, ne rien dire ». Beaucoup de nos communautés se débattent dans des situations similaires. Parfois des couples homosexuels assistent aux offices, mais s'abstiennent de communier. D'autres viennent communier, mais s'abstiennent de se confesser.

Dans les deux cas, nous sommes confrontés à un sérieux problème pastoral. L'homosexualité est-elle, en particulier lorsqu'elle s'exprime dans un couple stable de personnes mutuellement engagées l'une envers l'autre, un péché suffisamment sérieux – ou a-t-elle une influence suffisamment destructrice dans la vie paroissiale – pour justifier l'excommunication ? Pourtant, nous n'excommunions pas ceux qui tombent dans la catégorie des « avides », définie par saint Paul, en particulier lorsque le budget de l'église dépend de leurs appréciables contributions. Ni, pour la plupart d'entre nous, nous n'excommunions les « ivrognes », c'est-à-dire les alcooliques, même s'ils penchent fréquemment vers la bouteille. Nous reconnaissons que la communion au Corps et au Sang du Christ nous est offerte « pour la guérison de nos âmes et de nos corps. » Quelle doit être la réponse pastorale adéquate aux couples de même sexe qui participent activement à la vie de la paroisse ?

### **Le terme de « mariage » doit désigner exclusivement l'union d'un homme et d'une femme**

Sans essayer de résoudre ici le problème, nous pouvons du moins dire les choses suivantes. Il semble approprié de faire une distinction entre les « unions de même sexe », et les « mariages de même sexe ». Les premières sont maintenant une réalité dans de nombreuses sociétés occidentales, y compris la nôtre. Les faits invoqués pour leur défense sont qu'elles protègent des injustices sociales ou légales ; qu'elles offrent également une alternative à la

promiscuité qui a sévi et conduit à tant de souffrance et de morts en notre époque de sida ; enfin le plus important, vu que de tels couples peuvent déjà, dans certains pays, légalement adopter des enfants, c'est que la reconnaissance sociale et légale de leur union offrirait la stabilité et une protection nécessaires à ces enfants qui sans cela en seraient privés.

Néanmoins, il semble tout aussi clair que l'Église ne devrait jamais bénir formellement de telles unions. Dans la mesure où elles impliquent des rapports homosexuels actifs, elles sont basées sur une relation que nous ne pouvons considérer comme matrimoniale. Cette relation, du reste, peut être particulièrement problématique quand de tels couples adoptent des enfants. Heather a peut-être deux mamans [*dans les écoles secondaires aux USA, les enfants lisent souvent, dans leur cursus scolaire, un livre qui porte le titre Heather has two Mommies*], mais, somme toute, ça ne serait sans doute pas plus mal pour elle si, après tout, elle avait une maman et un papa. C'est là une vérité inscrite dans la nature humaine elle-même, et qui doit être reconnue et défendue en conséquence.

Et nous devons d'autant plus fermement et catégoriquement rejeter les pressions grandissantes pour que soient universellement acceptés les *mariages* de personnes du même sexe. Le terme même de « mariage » doit être conservé, préservé et protégé, pour désigner exclusivement l'union d'un homme et d'une femme, dans un lien formel caractérisé par la fidélité et la permanence. Cette définition, nous allons le voir, est totalement insuffisante pour définir le mariage chrétien. Mais même dans son usage séculier, le terme « mariage » doit garder sa définition conventionnelle. Cela est nécessaire pour sauvegarder le rôle social, psychologique et spirituel de la famille nucléaire, fondée sur la *complémentarité des sexes* entre le mari et la femme. C'est également nécessaire pour préserver la possibilité pour les chrétiens, les juifs ou les autres croyants de définir les conditions du mariage selon leurs convictions propres.

### **Un élan vers la plénitude de vie et un désir d'éternité**

Le terme « mariage de personnes du même sexe » est, et sera toujours, un oxymore, une contradiction dans les termes. En dépit des pressions du « politiquement correct » dans notre environnement actuel de relativisme moral, le terme « mariage » doit être préservé pour désigner l'union unique entre un homme et une femme, établie par Dieu lui-même, pour servir ses buts – la prolongation de la vie, et notre salut à tous. Que cela nécessite ou non un amendement de la Constitution [*le Président Bush et beaucoup d'autres proposent actuellement que la Constitution américaine soit modifiée pour préciser que le mariage consiste uniquement en une union entre un homme et une femme*], cela requiert que nous redécouvrons, en tant que chrétiens, notre concept traditionnel de mariage, et que nous lui donnions une vie nouvelle. Le témoignage que nous pouvons apporter au monde qui nous entoure est certainement plus important que tout texte de loi. Mais pour que ce témoignage soit effectif, nous devons incarner dans chacune de nos familles l'engagement et la responsabilité, la fidélité et l'amour auxquels Dieu nous appelle dans le lien d'alliance sacramentelle de l'union conjugale.

Dans son traité d'éthique toujours si actuel, intitulé *De la destination de l'homme*<sup>1</sup>, Nicolas Berdiaev déclarait : « La base ontologique de l'union du mariage, c'est l'amour. » Et il continuait : « Le sens et le but de l'union de l'homme et de la femme doit être trouvé non pas dans la continuation de l'espèce, ou dans son importance sociale, mais dans la personnalité, dans son élan vers la complétude et la plénitude de vie et son désir d'éternité. »

---

<sup>1</sup> *The Destiny of Man*, English translation, New York / Harper & Brothers, 1960, pp. 239-240. Traduction française : *De la destination de l'homme*. Essai d'éthique paradoxale, L'Âge d'homme, 1990. (Version russe originale : *O naznachanii tcheloveka*, Paris, 1931, éd. *Sovremennye zapiski*.)

Par ces paroles, Berdiaev donnait une réponse profondément orthodoxe à une question qui avait été longuement débattue dans les cercles catholiques et protestants, où l'interrogation sur le sens et le but fondamental du mariage avait abouti à une certaine polarisation. La théologie catholique a eu tendance à soutenir que la justification première, sinon exclusive, du mariage, était de créer le cadre approprié à la procréation. Les protestants, pour leur part, ont eu tendance à mettre l'accent sur la valeur « unifiante » du mariage : sa capacité à unir mari et femme en un lien d'affection servant à consolider l'engagement mutuel entre les époux et donc à renforcer l'intégrité familiale. Dans cette perspective, la procréation est importante, mais non primordiale. Les spécialistes protestants de l'éthique en donnent pour preuve le fait que de nombreux couples ne peuvent procréer (en raison de l'âge, par exemple, ou pour stérilité), et cependant leur mariage peut être béni par l'Église, et leur union conjugale n'en est en rien diminuée.

### « Participer à un amour faisant don de soi »

Comme la remarque de Berdiaev l'indique, l'orthodoxie considère les deux aspects du mariage, procréation et union, comme importants. Mais elle voit la raison ultime de l'union conjugale dans une vérité plus grande encore. Le mari et la femme sont unis dans le mariage afin de participer à un amour faisant don de soi, qui est d'origine transcendantale. Cet amour, qui suscite le désir mutuel tout en créant une nouvelle réalité, « une seule chair », trouve son expression la plus sublime dans le désir partagé dans le couple pour la vie éternelle, en communion avec la Sainte Trinité. Outre la procréation et l'union dans un engagement mutuel, l'orthodoxie déclare ainsi que le but ultime du mariage est *sotériologique* : par lui, le mari et la femme sont appelés à œuvrer à leur salut mutuel, et reçoivent la capacité de le faire. Pour saisir le mystère de l'union en une seule chair telle que Dieu l'a conçue, nous devons l'aborder selon la perspective de la théologie de l'Église, plutôt par exemple que selon la conception médiévale de l'amour romantique ou selon la notion contemporaine, psychothérapeutique, de l'amour comme moyen d'accomplissement personnel.

Un modèle plus pertinent encore pour exprimer le *mystèrion*, ou qualité sacramentelle, de l'amour conjugal, nous est donné par les profondes réflexions de Martin Buber sur la relation entre le « je » et le « tu ». Dans le mariage, affirme-t-il, deux « je », homme et femme, entrent dans le monde transcendant du « tu », pour percevoir l'un en l'autre une valeur et un sens unique. Chacun devient pour l'autre un véritable symbole, une réalité qui fait se rejoindre le temporel et l'éternel. Mais comme ils habitent la sphère du temps et de l'espace, chacun des époux a tendance à retomber dans une objectivité caractérisée comme la sphère du « ça », ou le monde du « il ». L'amour conjugal dans toute sa complexité, qui englobe chaque aspect de l'existence du couple, a comme fonction essentielle de ramener le « il » et le « elle » objectif à une relation entre le « je » et le « tu ».

Le théologien anglican Derrick Bailey exprime ce thème dans un passage qui souligne la différence de perspective entre un spectateur extérieur et le couple uni en tant qu'aimé et aimée. « Pour le spectateur, dit-il, l'aimée appartient au monde du « il / elle », et elle est donc évaluée selon les critères conventionnels sur son apparence. Mais pour l'aimé, elle est « tu » : en raison de l'événement relationnel qu'est le fait de devenir amoureux, avec sa vision de la perfection, il l'a vue non pas comme elle est, mais comme elle peut devenir par la grâce de Dieu – et il ne peut pas oublier ce qu'il a vu. Elle lui a été révélée telle que Dieu l'a destinée à être et désire qu'elle devienne, et elle est aimée à la fois comme elle est, et comme la grâce peut la refaçonner<sup>2</sup>. »

Peut-être le principal moyen de maintenir la fidélité conjugale est-il d'aimer l'autre précisément comme il ou elle est véritablement, et pourtant aussi comme la grâce peut le ou la refaçonner. Rencontrer l'autre dans ses propres termes, comme Dieu l'a créé et a voulu qu'il devienne, c'est s'engager dans une rencontre unique avec l'autre. C'est enraciner la relation

<sup>2</sup> Derrick Sherwin Bailey, *The Mystery of Love and Marriage*, New York / Harper & Row, 1952, p.16.

conjugale dans toute la dure réalité de la vie et de la lutte quotidiennes. Et en même temps, c'est aussi transcender constamment cette réalité, pour découvrir dans l'autre la beauté et la perfection de la *personne*, qui porte l'image et la ressemblance divine. Tout en jouissant de tous les fruits et de toutes les joies de l'amour érotique, le couple de ce fait croît ensemble dans un *erôs* plus profond, vécu comme une faim d'union éternelle avec Dieu.

Par conséquent, les relations sexuelles ne doivent pas être mises de côté, et ne doivent certainement pas être méprisées comme une simple concession aux passions charnelles. Elles sont un moyen donné par Dieu pour que le couple puisse situer sa connaissance mutuelle dans la plus grande intimité et la plus grande plénitude possibles. Par cette connaissance charnelle ils peuvent entrer en communion *à travers l'autre* avec Celui qui est l'objet de leur désir le plus profond et le plus sublime.

### **L'alliance entre le mari et la femme reflète la relation entre le Christ et l'Église**

Si jusqu'à présent nous avons caractérisé le mariage comme monogame, hétérosexuel, sacramental, et « conjugal », c'est que chacun de ces quatre termes est crucial pour établir le lien unique d'alliance entre mari et femme, qui reflète la relation d'amour sacrificiel entre le Christ et l'Église.

Ces adjectifs décrivent le contenu et les limites de l'union à laquelle s'engage un couple chrétien par le sacrement du mariage, compris au sens le plus large. Comme les offices liturgiques du baptême et de la chrismation, l'office du mariage est un office « d'initiation ». Il introduit le couple dans une réalité nouvelle, un nouveau mode d'existence, et il en fait une création nouvelle d'« une seule chair ». L'aspect sacramental de cette création nouvelle n'est pas limité à l'office liturgique lui-même, mais devrait continuer et croître durant toute la vie des personnes concernées. Exactement comme notre vie tout entière consiste en un renouveau continu de la grâce baptismale par le pouvoir de l'Esprit Saint qui vient demeurer en nous, de même dans le mariage, il devrait y avoir un continu approfondissement et un continu perfectionnement de la grâce conférée par la bénédiction de l'Église lors de l'office du mariage.

Le terme « mariage », par conséquent, fait référence à l'entreprise de toute une vie d'engagement fidèle et responsable en vue du bien-être et du salut de l'autre, l'époux. Cependant, c'est plus qu'une union entre deux personnes. Le mariage chrétien est l'icône de la relation d'amour qui existe entre le Christ et son Corps tout entier, l'Église universelle. Il trouve son pouvoir et son sens ultime dans la participation à cette relation. Le mariage est donc essentiellement une réalité *ecclésiale*. Intensément personnel sur le plan des expressions de l'intimité, sexuelles ou autres, il est aussi profondément communautaire dans la mesure où le couple répond à l'appel qui lui est fait : que la relation matrimoniale devienne une véritable « alliance » entre les personnes, une alliance qui les unisse avec Dieu et avec l'entière *ecclesia*, avec la communion universelle des saints, vivants et défunts.

J'ai essayé d'expliquer ailleurs le caractère sacramental du mariage chrétien, et je ne veux pas répéter ici cette réflexion<sup>3</sup>. Il suffit de rappeler le lien d'alliance de Dieu avec son peuple Israël, scellé avec Adam, Abraham, Moïse, David et les Prophètes. « Dans chacun des cas, disais-je, les deux parties de l'alliance s'engagent à une fidélité inconditionnelle visant à l'accomplissement d'un engagement ou d'une promesse qui doivent durer toujours. » Les mots clés ici sont « fidélité inconditionnelle » et « toujours ». Cela ne veut pas dire que l'engagement ne puisse être rompu, mettant fin à la relation d'alliance. Israël trahit à maintes reprises son engagement envers le Seigneur. Cet engagement n'est rétabli et restauré que par le repentir, auquel Dieu répond par le pardon. L'alliance du mariage peut également être brisée, le cas le plus manifeste étant le divorce. Cependant, comme la relation d'Israël avec Yahweh, l'alliance

<sup>3</sup> J. Breck, *The Sacred Gift of Life. Orthodox Christianity and Bioethics*, Crestwood, NY / St Vladimir's Seminary Press, 2000, pp. 60-69.

du mariage peut également être vidée de son contenu par l'adultère, la rébellion, ou la simple indifférence. Quand l'infidélité, les injures ou le délaissement caractérisent les relations entre les époux, l'aspect sacramentel de l'union est vicié et la dimension spécifique d'alliance est perdue, brisée. Elle peut cependant, elle aussi, être rétablie par un repentir véritable, rencontrant une disposition à pardonner.

### **Connaître l'aimé(e) dans tout le mystère magnifique et complexe de son être personnel**

Si le mariage chrétien est nécessairement *monogame*, c'est précisément à cause de la relation du couple avec Dieu. Comme les prophètes d'Israël l'ont maintes fois affirmé, le Seigneur est un Dieu jaloux. Son amour pour son peuple est total et sans limites. Il s'étend à l'humanité tout entière et à toute la création. Pourtant cet amour se centre sur chaque personne individuelle. Chacun de nous devient aux yeux de Dieu son unique « bien-aimé », son enfant « unique ». De la même façon que Dieu s'engage envers nous, le mariage chrétien requiert que deux personnes, un homme et une femme, s'engagent totalement et sans compromis, à la fois l'un envers l'autre et envers Dieu. Leur engagement d'amour est exclusif, unique et total. Ce n'est qu'ainsi qu'il peut être le témoignage de l'amour unique et sans limites du Christ pour son Église.

Il y a un besoin inné chez l'homme d'être aimé, et spécialement d'être aimé de quelqu'un en particulier. Tout aussi inné est le besoin d'aimer quelqu'un d'autre, de diriger son énergie affective et sexuelle vers une personne spécifique – l'aimé – qui fait naître notre confiance absolue et notre dévouement entier. C'est précisément le caractère unique de cette relation qui donne la capacité à cette personne, et à cette personne seule, de devenir pour moi un « tu », de telle sorte que nous puissions partager ensemble et combler l'un pour l'autre dans le temps et l'espace les moments les plus importants de notre existence quotidienne.

Le caractère monogame du mariage chrétien exclut par conséquent non seulement la polygamie, mais aussi l'adultère – et ce sous toutes ses formes, y compris sous forme de fantasmes dirigés vers quelqu'un d'autre que l'époux. Regarder un autre avec convoitise, déclarait Jésus, équivaut à commettre l'adultère avec cette personne. C'est une parole dure, spécialement pour notre société saturée de sexe. Mais elle est cruciale, en ce qu'elle nous rappelle sans cesse à nous repentir, et à recentrer notre affection sur la personne qui partage avec nous l'alliance sacramentelle du mariage.

La monogamie permet le souci de l'autre, la croissance et le développement mutuels, tout en ouvrant devant le couple un chemin qui mène au-delà de la chair, et vers le royaume de l'esprit. Ceci n'est tout simplement pas possible avec des partenaires occasionnels rencontrés en vue de relations en série (ou simultanées), dont la motivation première est l'assouvissement sexuel. L'autre est alors inévitablement transformé en objet. Dans le langage de Buber, on en fait un « il » ou « elle » dans un monde du « ça ». La vertu principale de la monogamie est de donner le temps de *connaître* l'aimé(e) dans tout le mystère magnifique et complexe de son être personnel. Acquérir cette sorte de connaissance est l'œuvre de toute une vie, puisque les personnes croissent et changent chaque jour. Et cela peut durer au-delà de la vie, quand l'époux resté vivant maintient avec le défunt une relation de communion continue, une relation du « je » avec le « tu ». Bien que, face à l'échec, ou en cas de veuvage, l'Église accepte le remariage, elle affirme aussi que l'union conjugale a une qualité sacramentelle – ce qui signifie éternelle. Si le couple désire qu'il en soit ainsi, et si par leur dévouement mutuel et leur fidèle engagement, ils s'efforcent d'y arriver, leur union sacramentelle d'alliance peut durer et croître au-delà de la mort et dans l'éternité.

## **L'homosexualité : remettre le problème en perspective**

Deuxièmement, le mariage chrétien est obligatoirement *hétérosexuel*. Jusqu'à une époque récente, dans nos sociétés, ceci était considéré comme un axiome. En une période de temps extraordinairement brève, l'attitude courante envers l'homosexualité a passé d'un rejet universel à une acceptation à peu près universelle. Ceci est dû en partie à la reconnaissance du fait qu'il existe une orientation homosexuelle qui ne peut être infléchie que dans moins de quarante pour cent des cas où ce changement est désiré. Mais plus importante encore est l'atmosphère dominante dans les sociétés occidentales, qui place les droits de la personne et la liberté individuelle au-dessus des notions de responsabilité sociale. Les actes sexuels commis entre adultes consentants, considère-t-on, devraient rester affaire privée, quelle que soit leur nature. Toute inquiétude devant les conséquences publiques que peuvent avoir des actes privés est écartée comme politiquement incorrecte et comme une ingérence fondamentalement importune. Et un grand silence règne sur le fait que de nombreux jeunes gens, en particulier des garçons, sont entraînés vers des relations homosexuelles en l'absence de discernement meilleur, ou même contre leur volonté. Le résultat est que nos écoles encouragent l'usage de préservatifs plutôt que l'abstinence, qu'il s'agisse de contacts homosexuels ou hétérosexuels ; peu d'États ont des lois qui demandent l'autorisation parentale pour une mineure en cas d'avortement ; et l'on prête peu d'attention à l'effet dévastateur, pour toute la vie, d'un viol homosexuel commis sur un enfant ou un jeune adolescent.

Là encore il faut dire qu'une grande partie des médias, entre autres certains forums très influents comme les émissions de télévision de début de soirée ou le magazine *Newsweek*, se sont faits les champions des « manifestations gay ». Dans nos écoles et nos universités, on en arrive au point que les droits du Premier Amendement [*de la Constitution américaine*] sont sérieusement mis en danger. Il est toujours plus difficile, sinon carrément dangereux, de dire quoi que ce soit en public qui mette en question la moralité de relations sexuelles entre des partenaires du même sexe. Nous pouvons nous attendre à voir sous peu des lois qui pénaliseront non seulement les commentaires négatifs, mais même de simples références aux passages de la Bible qui condamnent l'homosexualité. Il sera impossible alors de prendre une position publique contre les unions ou mariages de partenaires du même sexe, parce que de tels arguments seront catalogués comme « propos haineux ». Le résultat sera que les chrétiens, les juifs et les musulmans qui, à l'intérieur même de leurs communautés, prêchent contre de telles unions, seront passibles de poursuites.

D'autre part, il est important de remettre ce problème en perspective. Si l'homosexualité est rejetée par l'Écriture et considérée comme contraire à l'essence même du mariage tel que l'Église le conçoit, si les actes homosexuels peuvent être jugés négativement, voire être dangereux (vecteurs de sida) ; s'il peuvent apparaître comme travestissement et mésusage des fonctions génitales, ils peuvent difficilement être considérés comme le pire des péchés. D'autres fautes sont certainement plus répréhensibles, menaçant directement à la fois et le bien-être social, et l'intégrité de l'Église : toute forme de corruption, par exemple, ou bien la maltraitance des enfants, ou bien encore prêtres ou évêques *imposant* leur volonté, en dehors de toute symphonie avec la communauté ; et de façon générale partout où l'homme étale son ego : la volonté de puissance, la violence, la toute-puissance de l'argent, etc. Ces péchés-là ont un impact direct, et des plus sérieux, sur la vie et le bien-être d'un grand nombre de personnes dont la confiance aura été trahie. Et par conséquent ils nécessitent notre attention non moins, sinon plus, que l'activité homosexuelle, en particulier lorsque celle-ci implique deux personnes qui s'engagent dans ces actes librement, dans une relation d'engagement mutuel.

## Participer à l'œuvre de création de personnes qui portent l'image divine

Néanmoins, Il est dans la nature profonde du mariage d'être et de rester *hétérosexuel* : une union entre un homme et une femme. La complémentarité des sexes est nécessaire à la procréation – au moins au sens conventionnel et dans l'avenir immédiat <sup>4</sup>. Et quelque considérable que soit pour la vie conjugale la valeur de l'union, la raison la plus fondamentale de la sexualité et du mariage reste l'invitation donnée par Dieu à « se multiplier et emplir la terre ». C'est précisément la qualité hétérosexuelle du mariage qui permet au couple de « procréer », c'est-à-dire de participer à l'œuvre incessante de Dieu, œuvre de création de personnes qui portent son image divine.

Le troisième adjectif qui qualifie le mariage est celui qui le fait spécifiquement chrétien. L'union conjugale est appelée à être *bénie* par Dieu, à être ecclésialisée. La bénédiction sacramentelle confère au couple la grâce qui fait de cette union une véritable vocation, répondant à l'appel, essentiel, où Dieu invite le couple à la fécondité sous tous rapports : il s'agit en effet « d'être féconds et de se multiplier » (Ge 1,28), ce qui, tout naturellement et le plus généralement, signifie, bien sûr, devenir co-créateurs, participants à la Création, donner la vie à des enfants ; mais beaucoup plus largement encore, cela concerne tous les domaines et tous les charismes conjoints du nouveau couple. En tant que réalité « bénie », le mariage relie le couple d'une manière nouvelle et unique à l'Alliance que Dieu établit avec son peuple fidèle. Il l'insère dans le flux de l'histoire du salut, qui commence avec les patriarches, et culmine dans la vie de l'Église. Aussi la grande prière de la liturgie orthodoxe du couronnement demande-t-elle à Dieu, à plusieurs reprises, de « les bénir » comme il a béni Abraham et Sarah, Isaac et Rébecca, Joachim et Anne, Zacharie et Élisabeth. « Bénis-les », « préserve-les », et « souviens-toi d'eux, Seigneur notre Dieu, comme tu t'es souvenu de tes quarante saints martyrs, leur envoyant du ciel la couronne ».

Cette bénédiction est effectivement symbolisée par les couronnes de mariage. Elles représentent à la fois la gloire du couple nouvellement formé et le combat ascétique qui les attend. La bénédiction de Dieu, exprimée à travers le couronnement rituel, engage les époux dans un pèlerinage qui les unit aussi bien dans la lutte que dans la victoire, avec les patriarches et les prophètes de l'Ancienne Alliance, et avec les apôtres et les martyrs de la Nouvelle Alliance. Ce double accent apparaît également dans la maternité. La participation de la mère à l'œuvre de création de Dieu implique à la fois souffrance et joie. « La femme, sur le point d'accoucher, s'attriste parce que son heure est venue ; mais lorsqu'elle a donné le jour à l'enfant, elle ne se souvient plus des douleurs, dans la joie qu'un enfant soit venu au monde » (Jn 16,21). Assumant les lourdes couronnes de l'union conjugale, le mari et la femme luttent et peinent ensemble lorsque « l'heure est venue ». En particulier, l'heure de délivrance de la femme devient un symbole de l'heure de la Passion du Christ. Et c'est par les deux, par l'angoisse de la femme, et par la Passion du Christ, qu'une vie nouvelle vient au monde (Jn 16,21). De même que la mort du Christ a abouti à la Résurrection, le travail de la femme aboutit à une vie nouvelle. En conséquence, les couronnes de mariage témoignent de la promesse que Dieu a faite, que pour ceux qui demeurent fidèles à son Alliance, scellée par la bénédiction octroyée lors de la cérémonie du mariage, les couronnes du martyre seront un jour transformées en couronnes de victoire et de joie.

## La matrice dans laquelle l'amour pourra réaliser le salut

---

<sup>4</sup> Les spécialistes de l'embryologie parlent aujourd'hui de la possibilité concrète de la reproduction par parthénogenèse, une sorte de « naissance virginale », dans laquelle un ovule serait stimulé *in vitro* à commencer une mitose et un développement embryonnaire sans être fertilisé par une gamète mâle. Cela soulève un problème éthique énorme, que nous discuterons ailleurs.

Enfin, le mariage chrétien est véritablement « conjugal ». Ceci devrait être une tautologie. Mais dans l'atmosphère contemporaine de divorces en série et d'engagement minimum, cela mérite d'être réaffirmé. Dans une perspective chrétienne, le mariage n'est véritablement « conjugal » que s'il représente une nouvelle création « d'une seule chair », image de l'union dans le dévouement et l'amour parfait qui existe entre le Christ et son Église.

Le mariage chrétien est donc totalement différent des unions séculières, y compris celles qui, formellement, seraient scellées par un office religieux. La composante première et essentielle d'un mariage authentiquement chrétien est l'engagement de la part de chaque époux d'aimer, de pardonner, d'étreindre et de nourrir l'autre comme le Christ aime, pardonne, étreint et nourrit tous ceux qui sont baptisés dans son Corps. Les Saints Pères évoquent très souvent la métaphore nuptiale pour décrire la relation entre le Christ et l'âme. Ils utilisent fréquemment le langage du Cantique des Cantiques pour parler de la nature passionnée et véritablement érotique qui unit l'âme au Christ, comme une fiancée à son bien-aimé. Si ces images sont acceptables pour nos aînés spirituels, c'est parce que la Sainte Tradition elle-même place si haut le vrai but et le vrai sens du mariage : être une icône vivante de l'*erôs* divin, de l'amour divin.

Le mariage chrétien a-t-il un avenir ? L'institution du mariage, en termes conventionnels, est si menacée aujourd'hui que son avenir est de toute évidence en péril. Mais cela ne fait que souligner le caractère unique et la nécessité, dans le monde de Dieu, de mariages authentiques qui à la fois témoignent de l'amour de Dieu selon son Alliance et fournissent la matrice dans laquelle cet amour pourra réaliser le salut, à la fois pour les époux et pour leurs enfants.

Face à tous les défis lancés aujourd'hui à l'institution du mariage, notre vocation en tant que chrétiens est claire. Il s'agit de redécouvrir et de revivre dans nos unions conjugales une profondeur de dévouement, d'engagement, de fidélité et d'amour qui guérissent et transforment la profonde solitude qui menace la vie de chacun d'entre nous dans un monde hostile et dépourvu de sens. De redécouvrir cette vérité que le mariage est fermement enraciné dans *l'amitié*, dans le grand plaisir que l'on trouve dans l'autre, dans la joie de sa présence, dans le respect de ses sentiments et de son intégrité, et dans un dévouement si pur et si illimité que nous serions prêts à mourir pour cette personne. Si le taux de divorce est ce qu'il est, si la violence et le délaissement conjugaux sont si communs dans notre société, c'est en grande partie parce que les époux n'ont jamais découvert l'un dans l'autre un réel ami et un confident unique, une source de stimulation intellectuelle et de perfectionnement spirituel, quelqu'un avec qui ils partagent le rire, les larmes et les plaisirs mutuels.

Le mariage chrétien a certainement un avenir, et même un avenir plein de promesses, si les couples croyants assument leur union conjugale comme une vocation spirituelle, donnée, bénie, et accomplie par Dieu. Et ce ne sera pas seulement une union d'obligation et de sacrifice, mais de dévouement et de joie, s'ils font leur cette simple expression de la sagesse populaire que chacun de nous devrait coller sur la porte de son réfrigérateur : « Le bonheur, c'est vraiment d'être marié à ton meilleur ami. »

*(La version française a été revue et amendée par l'auteur.  
Les intertitres sont de la rédaction du SOP.)*

---

---

Directeur de la publication : Père Michel EVDOKIMOV

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Zoé OBOLENSKY

Rédaction et réalisation : Claude HIFFLER, Jean-Claude POLET,  
Serge TCHÉKAN

Abonnement annuel

	SOP mensuel	SOP + Suppléments
France	34,00 €	67,00 €
Autres pays	38,00 €	84,00 €

Commission paritaire : 1106 G 80948

C.C.P.: 21 016 76 L Paris

ISSN 0338-2478

Tiré par nos soins

Tarifs PAR AVION sur demande

---